

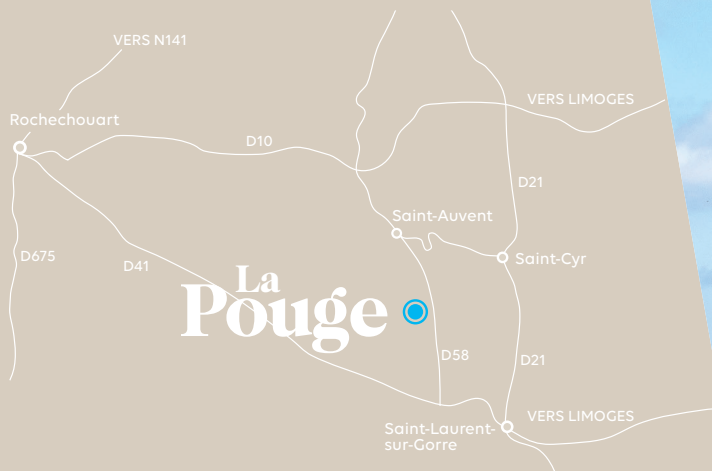
Les espaces
naturels
sensibles
EN HAUTE-VIENNE

L'action du Département

Le Département, propriétaire de l'étang et d'une partie de ses abords, participe à la préservation du site. Il est ainsi responsable de la gestion du barrage, de l'entretien des boisements et de la gestion de parcelles riveraines à l'étang qui abritent certains habitats communautaires particulièrement remarquables.

En tant que structure porteuse du Document d'**Objectifs Natura 2000**, il coordonne les actions mises en œuvre sur le site, et a confié au Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) l'animation des actions lancées au titre de la préservation des milieux.

Il participe également à la régulation des espèces envahissantes et à l'amélioration de la qualité de l'eau aux côtés des partenaires locaux.



Comment s'y rendre ?

À partir de Saint-Laurent-sur-Gorre, prendre la D41 en direction de Rochechouart.
Après la sortie du bourg, prendre la D58 en direction de Saint-Auvent.
L'étang se dévoile sur la gauche au lieu-dit de La Pougé.

www.visitlimousin.com
www.haute-vienne.fr



terre-lune



Les espaces
naturels
sensibles
EN HAUTE-VIENNE

L'étang de la Pougé

À la découverte du patrimoine naturel

Ce plan d'eau de 28 hectares, propriété du Conseil départemental, donne à voir aux visiteurs toutes ses richesses naturelles et paysagères, mais aussi les multiples activités qui s'y déroulent : pêche, observations naturalistes, promenade...



L'étang de la Pouge

Un site à vivre

Au cœur du paysage bocager du Parc naturel régional Périgord-Limousin, l'étang de la Pouge s'étend sur les communes de Saint-Auvent, Saint-Cyr et Saint-Laurent-sur-Gorre. Il a été édifié sur le ruisseau du Gorret à l'amont de la confluence avec la Gorre, sans doute dès le Moyen-Âge, pour servir de pêcherie au domaine du Puy d'Eau à proximité. Le Conseil départemental en a fait l'acquisition en 1998 dans le cadre de sa **politique**

de protection et de valorisation des Espaces naturels sensibles. L'étang est répertorié à l'**inventaire national des ZNIEFF**, et fait partie du réseau européen **Natura2000.**

Il figure également parmi les sites inscrits des vallées de la Gorre et du Gorret et est considéré par le Parc naturel régional Périgord-Limousin comme **un espace d'intérêt patrimonial majeur.**

Envol à l'étang de la Pouge une découverte ludique grâce à l'application Haute-Vienne Explor Games®

Partez à l'aventure et découvrez tous les secrets de ce site naturel en suivant un parcours de trois kilomètres qui vous fera aussi bien regarder dans les airs que dans l'eau, tout en gardant les pieds sur terre ! Découvrez l'étang de la Pouge et bien d'autres sites départementaux en téléchargeant gratuitement l'application Haute-Vienne Explor Games® sur Google Play et App Store.

Haute-Vienne
EXPLOR GAMES®



La passerelle sur le Gorret



Les rives de l'étang

Les espaces
naturels
sensibles
EN HAUTE-VIENNE

Un sentier de randonnée

Depuis la mise en service en 2020 de la passerelle enjambant le Gorret, le sentier pédestre « *Tour de l'étang de La Pouge* » d'une distance de six kilomètres est inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Il permet de découvrir le site. Sentier de découverte, observatoire ornithologique, village de la Pouge, petit patrimoine bâti (deux anciens pavillons de chasse construits au XIX^e siècle sur chaque rive, un le long de la D58 et l'autre au village de Leycuras) ou encore de nombreux points de vue sur l'étang sont au programme !



Le cultivé des marais

Un sentier d'interprétation

Sur les rives du plan d'eau, un sentier d'interprétation de 2,5 kilomètres, jalonné de panneaux explicatifs, permet aux visiteurs curieux de mieux connaître les richesses naturelles du site et d'obtenir des informations sur les diverses actions menées pour en assurer le maintien.

Un espace de pêche privilégié

Les eaux calmes de l'étang sont devenues le domaine privilégié des poissons, pour le plus grand plaisir des pêcheurs. Elles abritent un excellent peuplement en carpes, tanches et gardons. Par arrêté du 27 mars 2020, l'étang de la Pouge est classé en 2^e catégorie piscicole.



Un espace naturel remarquable

Bien que créé artificiellement, l'étang est devenu au fil des siècles **un espace naturel de qualité, reconnu pour sa richesse écologique.** Le site est constitué d'une mosaïque de milieux remarquables surtout liés à la présence de l'eau – petites mares, gazons amphibies, aulnaie frênaie, prairies humides, mégaphorbiaies (groupement de hautes herbes qui apprécient les sols détrempés des berges de l'étang) – abritant chacun une faune et une flore caractéristiques. Les environs de l'étang offrent ainsi aux visiteurs de belles possibilités d'observation de ces milieux naturels et de leurs habitants : orchis à fleurs lâches, iris des marais, sonneur à ventre jaune, tarin des aulnes...



Orchis à fleurs lâches



Sonneur à ventre jaune

L'observatoire ornithologique

L'étang et ses abords offrent un spectacle apprécié des amateurs d'ornithologie. Un observatoire, accessible toute l'année, permet, sans les déranger d'observer de nombreux oiseaux présents sur l'étang selon les saisons : héron cendré, chevalier guignette, grande aigrette, grèbe huppé, sarcelle d'hiver, foulque macroule, martin pêcheur, etc.



Le héron cendré